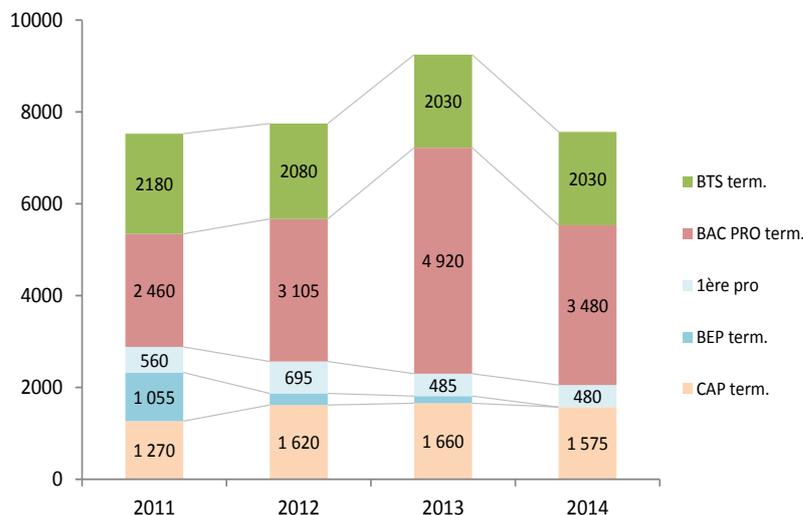


## L'insertion professionnelle des lycéens en 2014 dans l'académie de Bordeaux

En février 2014, 44 % des lycéens aquitains sont en emploi sept mois après leur sortie de formation initiale. Les autres sont au chômage, en stage, ou inactifs. Ce taux d'emploi diminue légèrement par rapport à l'année dernière (- 2 points) et poursuit ainsi la tendance entamée en 2011.

**Après avoir progressé ces dernières années, le nombre de sortants revient au niveau observé en 2012**

### Evolution du nombre de sortants des lycées aquitains



Après avoir progressé de manière régulière entre 2011 et 2013, le nombre de sortants de lycée (hors bac technologique) diminue fortement cette année atteignant 7 565 contre 9 115 l'année précédente.

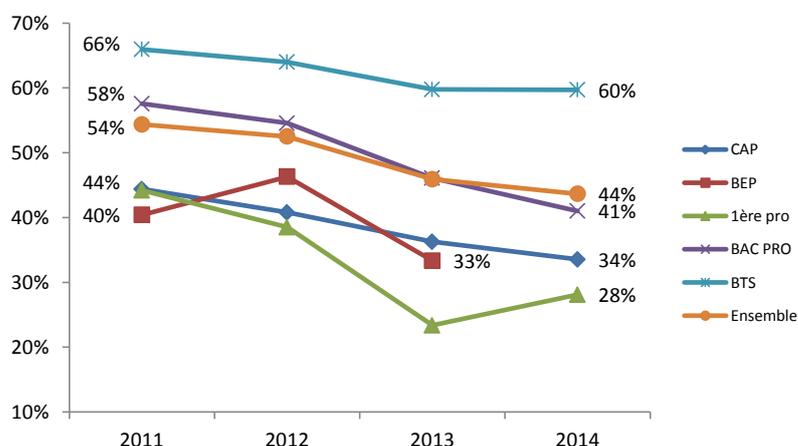
Les jeunes interrogés en février 2014 sont sortis sept mois auparavant des formations professionnelles. La baisse des sorties s'explique par une diminution du nombre d'inscrits en terminale professionnelle en 2012 due à la sortie de la double cohorte de bac professionnel (cursus en 3 ans et en 4 ans).

Le taux de sortie global, c'est-à-dire le nombre de sortants pondéré rapporté au nombre d'inscrits en N-2, s'élève à 32 % en 2014. Il évolue différemment selon le niveau de formation. Il est relativement stable pour les CAP (autour de 47 %) et tend à diminuer pour les autres niveaux. La baisse est légère pour les premières professionnelles (taux d'environ 6 % en 2014) mais plus marquée pour les années terminales de bac professionnel (taux de 47 % en 2014, soit une baisse de 5 points en un an). Les bacheliers professionnels poursuivent désormais davantage leurs études, notamment en BTS. Enfin, pour les BTS, le taux de sortie se stabilise autour de 50 %, après une période de diminution entre 2011 et 2013.

Source : IVA 2011 à IVA 2014 - Rectorat de Bordeaux  
Champ : 4 cohortes de sortants en classe terminale (pondérés)

**Et sept mois plus tard...**

### Evolution des taux d'emploi après la sortie de formation (en %)



**Le taux d'emploi des sortants de lycée poursuit sa baisse, passant de 46 % en 2013 à 44 % en 2014.**

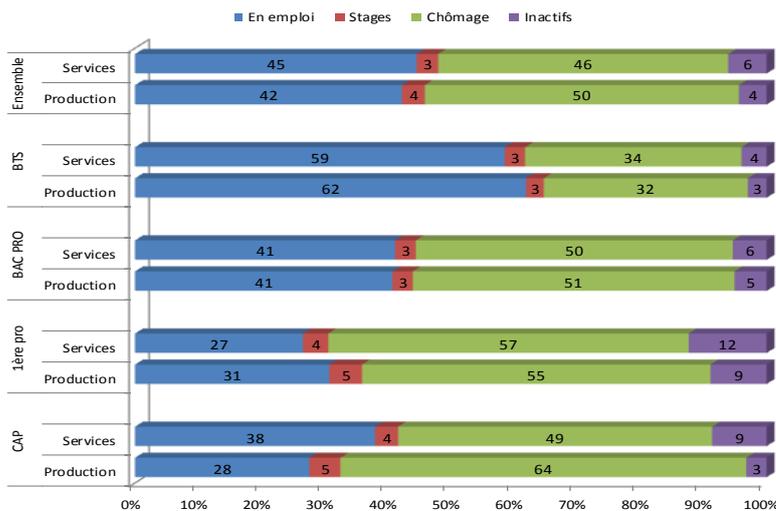
La baisse concerne les sortants de CAP (- 3 points) et ceux de terminale professionnelle (- 5 points). A l'inverse, à l'issue de leur certification intermédiaire, les sortants de première professionnelle présentent un taux d'emploi supérieur à celui observé l'année précédente (+ 5 points). Concernant les sortants de BTS, leur taux d'emploi reste stable.

Le niveau de formation influence toujours sur le taux d'emploi : seulement 28 % des sortants de première professionnelle sont en emploi contre 60 % pour les sortants des terminales de BTS.

L'emploi des jeunes filles, qui s'était fortement dégradé l'année dernière, s'améliore légèrement en 2014. Leur taux d'emploi passe ainsi de 43 % à 44 % en un an. Il est désormais supérieur à celui des garçons (43 %).

Source : IVA 2011 à IVA 2014 - Rectorat de Bordeaux  
Taux d'emploi = nombre de sortants en emploi / nombre de sortants (pondérés)

## Situation des sortants 7 mois après le lycée, selon la dernière classe suivie et le domaine de formation

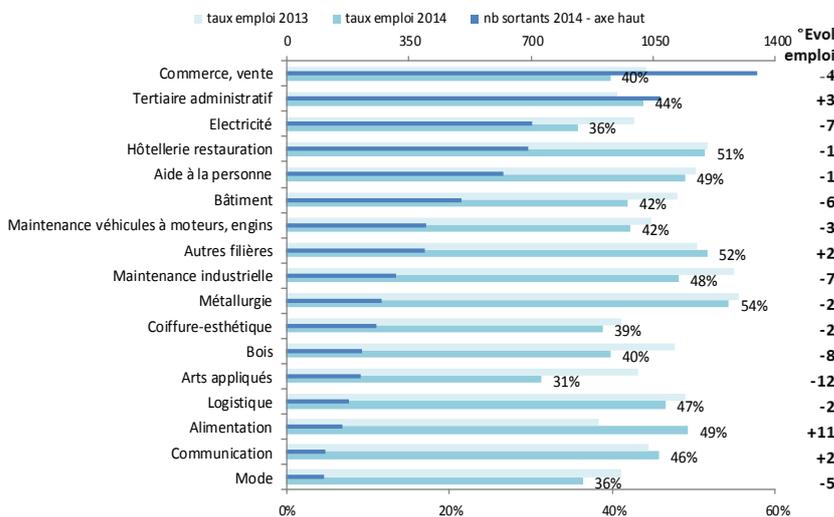


### Le taux d'emploi est plus élevé dans le domaine des services

L'insertion professionnelle des lycéens à 7 mois diffère, pour chaque niveau de formation, selon le domaine de formation. Globalement, le taux d'emploi des lycéens est plus élevé lorsqu'ils ont suivi une formation dans le domaine des services (45 % contre 42 % dans le domaine de la production). L'écart est particulièrement marqué pour les sortants de CAP. Après une formation dans le domaine des services, 38 % trouvent un emploi dans les 7 mois, contre 28 % après une formation dans le domaine de la production.

A l'inverse, pour les sortants de première professionnelle ou de BTS, le taux d'emploi est plus élevé lorsqu'ils ont suivi une formation dans le domaine de la production. Enfin, le taux d'emploi des bacheliers professionnels est équivalent quel que soit le domaine de la formation.

### Evolution de l'emploi entre 2013 et 2014 selon la filière de formation



### Une amélioration du taux d'emploi dans la filière de l'alimentation

Le taux d'emploi des lycéens à 7 mois varie également selon la filière à laquelle est rattachée leur formation. Il passe ainsi de 31 % dans la filière des arts appliqués à 51 % dans l'hôtellerie restauration et 54 % dans la métallurgie. Les taux d'emploi à court terme les plus élevés ne sont pas nécessairement observés dans les filières engendrant le plus de sortants. Ainsi, les filières du commerce et de la vente et du tertiaire administratif, caractérisées par les volumes de sortants les plus importants, présentent un taux d'emploi inférieur ou égal à la moyenne (respectivement 40 % et 44 %).

Entre 2013 et 2014, le taux d'emploi a évolué de manière différente selon les filières. Les diminutions les plus marquées sont observées dans les filières des arts appliqués (- 12 points), du bois (- 8), de la maintenance industrielle et de l'électricité (- 7 chacune). A l'inverse, l'emploi s'est amélioré dans la filière de l'alimentation (+ 11 points).

Source : IVA 2014 - Rectorat de Bordeaux

### L'enquête IVA 2014

L'enquête Insertion dans la Vie Active (IVA) est un dispositif national piloté par le ministère de l'Education nationale. Elle a pour but de mesurer l'insertion professionnelle des jeunes sept mois après la fin de leurs études. Elle est réalisée chaque année, dans toutes les académies de métropole et d'outre-mer, auprès de tous les sortants des années terminales de formations professionnelles des lycées publics ou privés sous contrat (années terminales hors bac technologique mais y compris premières professionnelles). Depuis quatre ans, l'échantillon interrogé est exhaustif pour toutes les spécialités de formation, ce qui permet maintenant des comparaisons annuelles. En 2014, la population interrogée est de 10 695 présumés-sortants dans l'académie de Bordeaux. Le taux de réponse final s'établit à **62 %**, en hausse de 3 points par rapport à 2013. Ce taux a été atteint notamment grâce au partenariat engagé depuis trois ans pour augmenter les taux de réponse via des relances téléphoniques. Le rectorat a réalisé ces relances du 11 avril au 30 juin, sur des horaires décalés en soirée. Le **conseil régional** s'est associé à ces relances en mettant à disposition une plateforme téléphonique.

#### Pour aller plus loin :

- Les résultats IVA-IPA 2013 : [Brèves Stat n° 04-13](#) ; [n° 05-13](#) ; [Résultats détaillés Lycéens](#) ; [Résultats détaillés Apprentis](#)
- Note d'information nationale IVA-IPA 2013 : [NI n° 09-14](#) (lycéens) ; [NI n° 04-14](#) (apprentis)
- Les résultats IVA-IPA 2012 : [auprès des lycéens](#) ; [auprès des apprentis](#)

Sophie DONCQUE